



Programme de la formation au Permis d'Exploitation

PARTIE I. – PRÉSENTATION LIMINAIRE DE LA FORMATION

- I - LA RAISON D'ÊTRE DE L'OBLIGATION DE FORMATION
- II - PRÉSENTATION DU PERMIS D'EXPLOITATION

PARTIE II. – LE CADRE LEGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

- I - LES SOURCES DE DROIT ET LES APPLICATIONS
- II - LA CODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DÉBITS DE BOISSONS DANS LE CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
- III - LA POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE
- IV - LA POLICE ADMINISTRATIVE SPÉCIALE

PARTIE III. – LES CONDITIONS D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS (CAFÉ, BRASSERIE, RESTAURANT...)

- I - LES CONDITIONS LIÉES A LA LICENCE
- II- LES CONDITIONS LIÉES A LA PERSONNE
- III - LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES A L'OUVERTURE
- IV- LA VIE D'UNE LICENCE
- IV BIS - LES DÉBITS TEMPORAIRES

PARTIE III BIS : LES FERMETURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

- I - LES FERMETURES ADMINISTRATIVES DES DÉBITS DE BOISSONS ET DES RESTAURANTS
- II - LES FERMETURES JUDICIAIRES DES DÉBITS DE BOISSONS

PARTIE IV. – LES OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

- I - LES OBLIGATIONS LIÉES A L'ÉTABLISSEMENT
- II- LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET ASPECTS PRATIQUES
- III- LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ORDRE PUBLIC ET ASPECTS PRATIQUES

PARTIE V. – RÉGLEMENTATION LOCALE

- I- ARRÊTES PRÉFECTORAUX ET MUNICIPAUX RELATIFS A L'INSTALLATION ET A L'OUVERTURE DES DÉBITS DE BOISSONS
- II- ARRÊTES PRÉFECTORAUX ET MUNICIPAUX RELATIFS A L'EXPLOITATION DES DÉBITS DE BOISSONS
- III –LES ACTEURS PUBLICS OU PARAPUBLICS A VOS COTES.

PARTIE VI. – ÉVALUATION FINALE DES CONNAISSANCES ACQUISES